Et une voilée refoulée de l'Aqua Park de Saint-Laurent-des-Vignes, une !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 27 août 2016

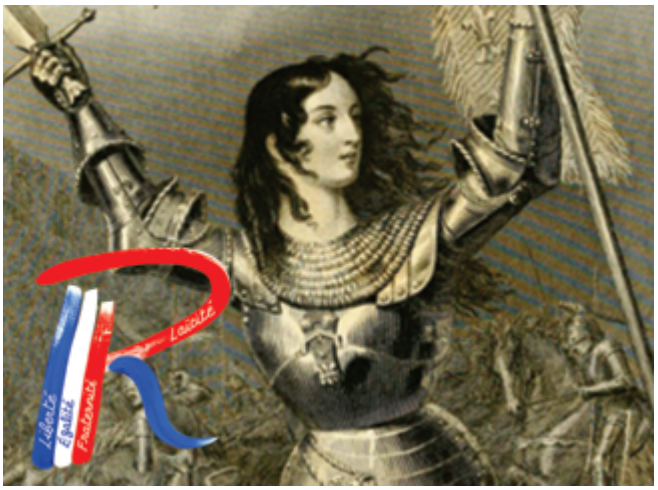

Quel pied !

Dordogne : voilée et refoulée d'une piscine

Signe des temps, une femme de 38 ans s'est vu refuser l'entrée de l'Aqua Park parce qu'elle portait le hijab. Le gérant assume, elle s'en désole.

C'était il y a deux semaines, à l'entrée de l'Aqua Park de Saint-Laurent-des-Vignes, près de Bergerac. Nadia Amouri, 38 ans, se voyait refuser l'accès du centre aquatique privé parce qu'elle portait le voile islamique. Un hijab bleu roi, ouvert sur le cou. Et une nouvelle affaire que l'intéressée a choisi de médiatiser, à verser aux polémiques et crispations estivales dans un contexte qui n'aura échappé à personne. Reste un instantané sociologique, avec d'un côté une femme voilée, de l'autre un gérant droit dans ses bottes, qui en dit long et n'augure pas de jours heureux.

Que s'est-t-il passé au comptoir de l'Aqua Park ? En vacances chez ses parents à Gardonne, Nadia Amouri, contractuelle dans l'administration et domiciliée à Nantes, s'y présente en début d'après-midi avec ses enfants de 4 et 9 ans, son frère Abderrazak et sa fiancée Khadija. À peine a-t-elle le temps de demander un billet tarif non-baigneur… « Le monsieur ne m'a même pas regardée. Il a dit "soit elle

enlève le voile, soit elle ne rentre pas. Ça me dérange personnellement et ça va déranger ma clientèle.” » Les mots claquent, Nadia Amouri le vit « comme une humiliation, un coup porté à ma fierté ». « Mon frère bouillait de l’intérieur. » La petite famille tourne les talons.

« Contexte actuel »

Si l’interdiction de porter le notoire burkini figure expressément au règlement de l’Aqua Park depuis un précédent « dans une piscine lyonnaise », bien antérieur à la polémique de l’été, pas un mot sur le port du voile.

La rédaction vous conseille

- L’arrêté anti-burkini est illégal

Pas simple, a priori, d’interdire les couvre-chefs en plein air, contrairement à une piscine publique. « En premier lieu, je le fais pour moi. Et en second lieu, pour ma clientèle. Et vous pouvez l’écrire », n’en martèle pas moins Jean-Marie Dumas, le propriétaire du centre aquatique, confirmant avoir refoulé la jeune femme.

Cloué sur un fauteuil roulant depuis un match de rugby, celui-ci ne craint pas d’éventuelles répercussions sur son activité. Signe des temps : « Au contraire », renchérit son fils Cédric. Et Jean-Marie Dumas d’invoquer « le contexte actuel » et le comportement de jeunes « de la cité » qui finissent « rembarrés » du site et dont il ne veut retenir que le pire : « L’un d’eux est parti en disant ‘‘c’est nos frères qui ont fait péter le Bataclan »», tonne-t-il.

« Chacun fait comme il veut »

S’il ne s’est pas appesanti sur le sujet devant Nadia Amouri et ses proches, celle-ci n’est pas dupe. Et se refuse à entretenir les amalgames, aussi voilée soit-elle. « Ce n’est pas comme si j’étais arrivée avec un mari barbu, se défend Nadia Amouri. Ce n’est pas une provocation. Je ne suis pas voilée jusqu’au nez, je suis habillée de façon classique, avec une jupe longue, une chemise à carreaux, les manches jusqu’aux coudes. Ma belle-sœur était en short et débardeur. Chacun fait comme il veut. On était venu pour passer du bon temps. » De dépit, son frère (et non son père comme indiqué précédemment par erreur, ndlr), lui-même lui a soufflé : « Tu n’avais qu’à l’enlever. »

La voilà donc improvisée porte-parole de ces femmes voilées. En l’occurrence

tardivement, « depuis 2007 ». Elle s’est décidée « toute seule, comme une grande », en mesure l’inconfort dans le regard des autres, mais réfute tout prosélytisme en ces temps troublés : « Depuis les attentats, on vous passe au scanner. Je suis sociable, ma fille va dans une école privée catholique. Je n’éduque pas mes enfants dans la méfiance de l’autre. »

Autour du cou

Au travail, où elle enlève son hijab et le porte autour du cou, comme la loi l’y oblige, Nadia Amouri a eu une explication avec une collègue qui pestait contre le Coran après les attentats du 13 novembre. « Ces gens-là, ils n’ont rien à voir avec la religion. Je lui ai dit de ne pas toucher au Coran. On s’est réconcilié, elle m’a demandé pardon. »

La mère de famille ose encore espérer une explication avec le patron du centre aquatique : « Je ne suis pas là pour juger. Je suis là pour savoir pourquoi il a eu une cette réaction. J’ai envie de lui parler personnellement. »

Les vertus du dialogue ? « À force, il y aura des conflits partout », dit son frère Abderrazak, pas moins lucide.

http://www.sudouest.fr/2016/08/27/voilee-et-refoulee-d-une-piscine-2479874-1733.php